

Centre Communal d'Action Sociale

Adressé aux Administrateurs le	29 novembre 2024
Affiché au CCAS le	29 novembre 2024
Mis en ligne sur www.trouville.fr	29 novembre 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE TROUVILLE-SUR-MER

Séance du mercredi 4 décembre 2024

VG/CP
2024-67

Madame et chère Administratrice, Monsieur et cher Administrateur,

Suite à l'absence de quorum au Conseil d'Administration du 29 novembre 2024, celui-ci doit être reporté. Je vous invite donc à participer au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale qui se tiendra en Mairie, salle du rez-de-chaussée :

- **Le Mercredi 4 décembre 2024 à 15h30 heures**

Désignation d'un(e) Secrétaire de séance

Pouvoirs

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du CCAS du Vendredi 27 septembre 2024

ORDRE DU JOUR

N° de
délibération
et vote

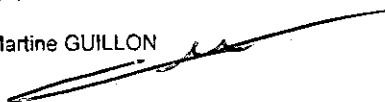
1. Débat d'orientation budgétaire – Année 2025,
2. Décision Modificative n° 2 - Budget Principal,
3. Décision Modificative n° 2 - Budget Annexe « Résidence Autonomie et Aide à domicile,
4. Actualisation des modalités d'application du RIFSEEP,
5. Modification du montant de la participation financière du CCAS à la Prévoyance,
6. Fixation du tarif de la prestation de Service Aide à Domicile à compter du 1er Septembre 2024,
7. Actualisation des critères d'attribution des colis de Noël,
8. Autorisation de signer une convention avec La Mutuelle Familiale de Normandie.

Je vous prie de croire, Madame et chère Administratrice, Monsieur et cher Administrateur, à l'assurance de ma meilleure considération.



Pour Madame la Présidente.
par délégation,
La Vice-Présidente

Martine GUILLON



Toute correspondance doit être adressée à Madame la Présidente du CCAS
17, rue Biesta Monrival - 14360 Trouville-sur-Mer
Tél. : 02 31 14 65 50 - www.trouville.fr